

NOTES AFRICAINES

N° 97

JANVIER 1963

QUELQUES ASPECTS DU CHOMAGE A DAKAR

A l'occasion d'une enquête sur les budgets familiaux dont les opérations préliminaires avaient débuté en avril 1960, il a été nécessaire de constituer une « base de sondage » consistant en un échantillon d'environ 4 000 familles, établi par inventaire d'un îlot sur dix, ou d'une concession ou maison sur dix suivant les quartiers. De cet échantillon principal nous avons extrait les chômeurs auxquels ont été posées diverses questions concernant leur état civil, leur situation matrimoniale, leurs activités passées et présentes, leurs projets d'avenir. Deux enquêteurs ont procédé, pendant quatre mois, à ces interviews.

Une difficulté méthodologique s'est présentée, qui tient à l'extrême mobilité des personnes, particulièrement dans les quartiers dits « irréguliers ». L'enquête ayant eu lieu plusieurs mois après les inventaires, d'une part certains chômeurs d'alors n'ont pu être tous retrouvés, d'autre part certains autres avaient trouvé du travail depuis. Mais, et ceci est plus grave, un certain nombre de travailleurs étaient devenus chômeurs, et la majorité de ceux-ci ont échappé à nos investigations. L'échantillon finalement retenu comprend 400 chômeurs, et il faut donc se garder d'attribuer une valeur trop absolue aux résultats que nous présentons à partir de celui-ci. S'ils sont susceptibles d'apporter quelques connaissances supplémentaires sur le chômage à Dakar, de compléter sur certains points d'autres études, ils ne peuvent en aucun cas prétendre décrire la situation exacte de l'ensemble des chômeurs dakarois.

*
* *

1° ÉTAT CIVIL.

Sous cette rubrique, nous groupons trois caractéristiques de notre échantillon : ethnies, âge, situation matrimoniale.

Ethnie.

Il est normal qu'à Dakar nous trouvions une forte proportion de chômeurs Wolofs : 45 % de l'échantillon, en y ajoutant les quelques Lébous rencontrés. Mais ce chiffre est à rapprocher de celui donné par le recensement de 1955 : le groupe Wolof-Lébou représentait alors 55,5 % de la population de Dakar. Et l'on peut en conclure en première approximation que le phénomène du chômage touche moins les Wolofs que les immigrants d'autres ethnies.

Car les Toucouleurs par exemple, qui constituent 24 % de notre échantillon, ne représentaient en 1955 que 12,5 % de la population, les Sérères (7,25 %), 6 %, les Casamançais (6,5 %), 2,5 %. Les proportions sont donc ici inverses, et il en va certainement de même pour les 17,25 % de « divers » que contient l'échantillon.

Mais bien sûr, l'appartenance à une ethnies ne saurait être à elle seule déterminante, et nous aurons l'occasion de rencontrer d'autres explications à ces constatations.

Age.

Près de 50 % des chômeurs (48,3) ont moins de 30 ans, 74 % moins de 40 ans. Voici d'ailleurs la ventilation de l'échantillon par groupe d'âge :

GROUPES D'AGE	%	% CUMULÉS
1 : 20 ans et moins	6,5	6,5
2 : de 21 à 25 ans	22,5	29,0
3 : de 26 à 30 ans	19,3	48,3
4 : de 31 à 35 ans	14,0	62,3
5 : de 36 à 40 ans	11,8	74,1
6 : de 41 à 45 ans	10,2	84,3
7 : de 46 à 50 ans	8,0	92,3
8 : plus de 50 ans	7,2	99,5
9 : ne savent pas	0,5	100,0

C. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

10 JUL. 1983

N° : 02976 ex 1
Cote B

Ce tableau se nuance en fonction de l'ethnie et l'on s'aperçoit que la population des chômeurs Wolofs et Lébous est sensiblement plus âgée que celle des autres ethnies. Au-dessous de 30 ans, les Wolofs sont 40 %, les Toucouleurs 62,5 %, les Sérères 51,7 %, les Casamançais 69,2 %. Et au-dessous de 25 ans : Wolofs 22 %, Toucouleurs 41,7 %, Sérères 28 %, Casamançais 50 %.

La comparaison entre le groupe Wolof-Lébou et l'ensemble des autres groupes, telle que nous le donnons au tableau suivant, fait mieux apparaître la relative jeunesse de ces derniers. Elle suggère aussi que si le chômage atteint proportionnellement moins de Wolofs, il les touche de façon plus uniforme.

GROUPES D'AGE	WOLOFS		AUTRES ETHNIES	
	%	% cumulés	%	% cumulés
1	7,5	7,5	5,9	5,9
2	14,5	22,0	28,6	34,5
3	17,9	39,9	20,0	54,5
4	14,4	54,3	14,1	68,6
5	14,5	68,8	9,6	78,2
6	11,6	80,4	9,5	87,7
7	8,7	89,1	6,8	94,5
8	10,4	99,5	5,0	99,5
9	0,5	100,0	0,5	100,0

Situation matrimoniale.

Le chômage semble n'avoir que peu d'influence sur la situation matrimoniale du chômeur, ce qui est logique si on le considère comme un accident dans la vie professionnelle. Mais il est évident que le mariage est alors une source supplémentaire de difficultés matérielles. C'est pourquoi il nous faut décrire rapidement la situation matrimoniale de notre groupe de chômeurs. 50,7 % sont mariés, 6 % veufs ou divorcés, 43,3 % célibataires : distribution sensiblement normale si on la compare à celle donnée par les résultats du recensement de 1955 où 57 % de la population étaient mariés.

Si cette proportion est légèrement plus forte chez les Wolofs (54,3 %) que chez l'ensemble des autres

GROUPES D'AGE	% DE MARIÉS	% DE MARIÉS
	Wolofs	autres ethnies
1	0	0,5
2	23	15,8
3	28	43,1
4	45	61
5	80	85,7
6	100	85,7
7	99	99
8	100	98

groupes ethniques (48,6 %), par contre chez ces derniers on se marie plus jeune. Le tableau ci-dessus le montre avec évidence.

Il s'agit de situations de droit ; les situations de fait peuvent être différentes : elles apparaîtront par l'étude des caractéristiques de résidence.

2° RÉSIDENCE.

C'est à trois ordres de questions que nous allons répondre sous cette rubrique. Résidence elle-même : où, chez qui, habitent ces chômeurs et éventuellement leur famille ; depuis combien de temps habitent-ils Dakar ; est-ce que cette résidence a été continue ou discontinue.

Habitation.

Deux catégories doivent être considérées. La première comprend d'une part les célibataires, veufs et divorcés : leur isolement est une situation de droit, et d'autre part ceux qui sont mariés, mais dont la famille ne vit pas à Dakar : isolement de fait. Alors que, lorsque nous étudions la situation matrimoniale, notre groupe d'isolés contenait 49 % de la population de l'échantillon, il en contient maintenant 59 %, 10 % des chômeurs mariés ne vivant pas avec leur famille.

Où habitent ces isolés ? 74,2 % « chez des parents », la notion de parenté étant prise ici dans un sens large, mais se limitant tout de même soit à la famille directe, ascendants, descendants, collatéraux ou leurs descendants, exceptionnellement à la belle-famille. La proportion la plus forte se trouvant bien entendu chez les Wolofs et les Lébous (85,7), la plus faible chez les Sérères (43,7).

10,6 % vivent dans une famille avec laquelle ils n'ont aucun lien de parenté, les proportions se trouvant ici très logiquement renversées : 2,4 % chez les Wolofs, 16,7 % chez l'ensemble des autres ethnies.

Enfin une faible partie des chômeurs de l'échantillon vit soit « en popote », en communauté avec d'autres isolés (5,6 %), une dernière fraction plus importante entièrement seule (9,6 %).

Deuxième catégorie : les mariés, parmi lesquels il faut distinguer ceux dont la famille vit à Dakar et ceux qui sont isolés.

Chez les premiers, la situation apparemment la plus normale, le chef de famille chômeur et sa famille vivant ensemble et seuls, est aussi la plus fréquente : 59,1 % des cas, sans différence significative entre les divers groupes ethniques.

17 % habitent aussi ensemble, mais chez une famille de parents et 18,3 % chez une famille de non-parents. Ces deux chiffres sont à rapprocher de ceux des célibataires et des isolés dans la même situation, pour montrer que le « parasitisme » a des limites, et que si l'on accueille facilement un isolé, on se charge moins volontiers de sa famille. Enfin dans un petit

nombre de cas la famille s'est réfugiée auprès d'une autre, le chef de ménage allant vivre dans une troisième.

Restent les 19 % de chômeurs mariés dont la famille ne vit pas à Dakar. Chez les Wolofs, les Sérères et les Casamançais, elle est en général dans une autre ville et c'est seulement chez les Toucouleurs qu'une proportion plus importante est restée dans le village d'origine.

Année d'installation à Dakar.

L'ancienneté de l'installation du chômeur à Dakar est une des caractéristiques qui contribuent à préciser la nature du chômage. Est-il le fait d'émigrés de fraîche date venus hors de la saison des cultures rendre visite à des parents et, accessoirement, acceptant de travailler lorsque l'occasion se présente ? Ou au contraire s'accrochent-ils opiniâtement à leur intention de continuer une « carrière » de salariés, un des indices de cette intention étant justement la durée de leur résidence en ville.

Il est significatif à cet égard de noter qu'aucun des chômeurs de l'échantillon n'habite Dakar depuis moins d'un an. Bien mieux, 57 % sont là depuis plus de cinq ans. 12 % seulement sont nés à Dakar et ne l'ont jamais quitté. Le tableau suivant qui donne les pourcentages cumulés de cette durée de résidence montre bien qu'elle est relativement longue, et montre à nouveau la différence qui existe entre les Wolofs et les autres ethnies.

	WOLOFS %	AUTRES ETHNIES %	ENSEMBLE %
Nés à Dakar	15,6	6,8	12,0
+ 5 ans.	80,3	59,1	69,0
5 ans.	86,1	64,5	74,5
4 ans.	91,9	74,9	83,3
3 ans.	94,8	88,6	91,5
2 ans.	98,3	96,8	97,5
1 an.	100,0	100,0	100,0

Continuité de la résidence.

Son estimation permet de préciser les données précédentes. Nous avons demandé aux chômeurs si leur résidence avait été : continue — avec des interruptions saisonnières — avec des interruptions de plus longue durée. 64,5 % n'ont jamais quitté Dakar depuis leur arrivée (y compris bien sûr les 12 % qui y sont nés et y ont toujours habité). 11 % ont déclaré être parti une ou plusieurs fois pendant l'hivernage. Enfin 24,5 % ont déjà quitté Dakar pour une plus longue période, la plupart d'entre eux à l'occasion d'un travail trouvé dans une autre ville.

Ces simples données sembleraient donc prouver que les chômeurs de notre échantillon sont des chômeurs

réels plutôt que des sans emplois. Cette impression devrait se confirmer, ou s'infirmen en partie par l'étude d'une autre série de caractéristiques : celles tenant à la profession elle-même.

3° PROFESSION.

Nous allons nous placer à trois points de vue successifs pour examiner les caractéristiques professionnelles de notre échantillon de chômeurs. D'abord la spécialité, que nous observerons en fonction de certains des critères déjà étudiés : ethnies et âge. Ensuite le dernier emploi, et particulièrement sa nature et sa durée. Enfin le « non-emploi », le chômage lui-même : est-il chronique, accidentel, fréquent, etc.

Spécialité.

Deux grandes masses se dégagent, à première lecture des tableaux, de l'échantillon de chômeurs : les manœuvres qui sont 43,7 %, les ouvriers, 42,8 %. Quelques domestiques, gardiens, plantons : 5,5 %. Enfin 7,3 % d'employés, dactylos, facturiers, « white collars » de toute espèce. Donc presque uniquement des « manuels ». Répartis différemment on constate qu'il y a sensiblement moitié pour moitié de « non spécialisés » (les manœuvres, gardiens, plantons...) et de « spécialisés » (ouvriers et employés).

La distinction que les faits nous ont obligé à faire jusqu'à présent s'impose à nouveau : le groupe wolof-lébou a des caractéristiques sensiblement différentes : 34,7 % seulement de manœuvres et 58,3 % d'ouvriers. Soit 35,5 % de non spécialisés et 65,5 % de spécialisés, alors que pour les chômeurs de l'ensemble des autres groupes ethniques la proportion est presque inverse : 62,7 et 37,3.

Nous avons remarqué plus haut que les Wolofs étaient sensiblement plus âgés que les chômeurs des autres ethnies. Ce fait est à rapprocher d'un autre : les manœuvres sont plus jeunes que les ouvriers : 58 % de manœuvres au-dessous de 30 ans, contre 30 % d'ouvriers. Chez les Wolofs seuls : 48 % de manœuvres de moins de 30 ans, 34 % d'ouvriers. Ceci confirme l'originalité des Wolofs de notre échantillon : le chômage, s'il les atteint peut-être proportionnellement moins, est plus ancré, plus lourd de conséquences parce qu'il concerne une population plus âgée et plus spécialisée, dont les possibilités de reclassement sont moindres.

Le dernier emploi.

Nous avons demandé à chaque chômeur si le dernier emploi qu'il avait eu correspondait à la spécialité, au métier qu'il prétendait être le sien. Or dans 94,4 % des cas la réponse était affirmative. Cela va de soi pour les manœuvres : 3,6 % d'entre eux seulement ont eu un emploi de nature différente. Pour les employés également : 4,3 %. Seules les catégories domes-

tiques — gardiens et ouvriers, ont une proportion légèrement plus élevée : respectivement 9,5 et 7,4 %. Il y a donc très peu de migrations d'un groupe à l'autre, même sous l'empire de la nécessité.

Quant à la durée du dernier emploi elle est dans l'ensemble particulièrement brève : pour plus du tiers de l'échantillon elle a été égale ou inférieure à trois mois (et pour la moitié des manœuvres), pour plus de la moitié inférieure à six mois (69 % des manœuvres). Si nous reprenons nos deux grandes masses : spécialisés, non spécialisés, nous trouvons :

moins de trois mois : 24,4 % chez les premiers,
45,6 % chez les seconds ;
moins de six mois : 47,2 % chez les premiers,
47,5 % chez les seconds.

Voici d'ailleurs le tableau complet de cette répartition :

DURÉE DU DERNIER EMPLOI	SPÉCIALISÉS %	NON SPÉCIALISÉS %	ENSEMBLE
Moins de 3 mois.....	24,3	45,6	34,4
3 à 6 mois.....	22,8	21,9	22,4
6 mois à 1 an.....	17,8	13,1	15,6
1 à 2 ans.....	9,4	6,9	8,2
2 à 3 ans.....	8,9	2,5	5,9
Plus de 3 ans.....	16,7	10,0	13,5
	100,0	100,0	

Il y a quand même près de 20 % de chômeurs dont le dernier emploi a duré plus de deux ans, plus du quart chez les « spécialisés ».

Les emplois précédents et la durée du chômage.

Le morcellement de la vie professionnelle des chômeurs peut se préciser d'une part par le nombre d'emplois différents qu'ils ont occupé, d'autre part par la durée des périodes de chômage comprises entre ces périodes de travail.

Le tableau suivant nous indique le nombre d'emplois différents, en reprenant nos deux groupes de spécialisés et de non spécialisés.

L'apparente symétrie de ce tableau, les deux valeurs les plus fortes se trouvant aux deux extrémités est peu significative, le groupe « plus de 8 emplois » allant en réalité de 9 à 15 et rassemblant tous ces cas.

Pour simplifier ces données, on peut remarquer qu'environ 50 % des chômeurs ont occupé moins de 4 emplois, 50 % plus de 4, avec une différence d'environ 10 % entre les spécialisés et les non spécialisés. Cette différence va en s'accroissant, puisque nous avons : pour moins de 5 emplois : 68,8 % des spécialisés, 53,2 % des non spécialisés — pour moins de 6 :

NOMBRE D'EMPLOIS	SPÉCIALISÉS %	NON SPÉCIALISÉS %	ENSEMBLE %
1	35,8	25,0	30,7
2	11,4	10,9	11,2
3	8,5	9,0	8,7
4	13,1	8,3	10,8
5	5,7	3,2	4,5
6	4,5	5,8	5,1
7	6,2	7,7	6,9
8	3,4	3,8	3,6
+ de 8	11,4	26,3	18,5
	100,0	100,0	100,0

74,5 % et 56,4 %. La mobilité dans le travail est donc sensiblement plus forte chez les uns que chez les autres, les occasions de chômage plus nombreuses : ceci tenant essentiellement à la nature du travail, et sûrement aussi à la nature juridique de l'emploi. Quelle est l'influence de l'âge sur ce nombre d'emplois ?

Les plus jeunes devraient en bonne logique avoir occupé moins d'emplois différents que les plus âgés. Mais un dépouillement effectué sur les moins de 35 ans (62 % de l'échantillon), nous montre qu'ils sont représentés pour moitié environ parmi ceux qui ont eu de 1 à 6 emplois, et qu'au contraire au-dessus de 6, ils sont les plus nombreux, environ 75 %. Ce qui tendrait à prouver que c'est moins l'âge qui est en cause que la nature du travail : ce sont les manœuvres, les non spécialisés, qui changent le plus d'emploi, et de plus, ils sont en moyenne légèrement plus jeunes que les spécialisés.

Ces considérations valent aussi pour la durée totale des périodes de chômage, mais l'influence de l'âge va se faire pourtant plus sensible. Nous n'avons pas pu avoir de renseignements précis sur la durée de chaque emploi : il aurait fallu souvent remonter trop loin dans le temps. Il est probable, si nous avions pu obtenir ces précisions, que nous aurions trouvé une durée moyenne d'emploi sensiblement plus courte chez les non spécialisés que chez les spécialisés. La plus grande mobilité des non spécialisés et le fait que l'on trouve peut-être plus rapidement un travail de manœuvre de courte durée qu'un travail d'employé ou d'ouvrier, à quoi viennent s'ajouter la jeunesse de l'échantillon des chômeurs non spécialisés, expliquent le tableau suivant. La durée totale des périodes de chômage est plus courte chez les non spécialisés que chez les spécialisés. A âge égal, elles seraient peut-être similaires : le fait que, au-dessus de trois ans, les pourcentages des deux catégories deviennent plus proches semble en être au moins un « commencement de preuve ».

Il nous reste à décrire les conditions d'existence de ces chômeurs et leurs intentions pour l'avenir. Ce sera l'objet d'une autre note. Mais en guise de conclusion il peut être intéressant d'examiner les réponses à

DURÉE DU CHOMAGE	SPÉCIALISÉS		NON SPÉCIALISÉS		ENSEMBLE	
	%	% cum.	%	% cum.	%	% cum.
Moins d'1 an.	31,1		44,7		37,6	
1 à 2 ans.	27,3	58,4	22,7	67,4	25,1	62,7
2 à 3 ans.	12,4	70,8	10,6	78,0	11,6	74,3
3 à 4 ans.	11,8	82,6	6,6	84,6	9,3	83,6
4 à 5 ans.	5,6	88,2	2,7	87,3	4,2	87,8
+ de 5 ans.	11,8	100,0	12,7	100,0	12,2	100

une question posée sans grande conviction, car elles risqueraient de manquer d'objectivité. La question, ou plutôt l'ensemble de questions auxquelles il fallait répondre oui ou non, se résumait à celle-ci : envisagez-vous de devenir ou de redevenir cultivateur.

60 % ont dit ne pas en avoir la possibilité : il est vrai que l'appréciation de cette impossibilité leur était librement laissée. La raison principale invoquée était le relâchement des liens avec la brousse, ou la

disparition totale de ces liens. Il s'agissait d'ailleurs pour 13 % de Dakarois d'origine et pour 55 % de « spécialisés ». Pour 50 % également, de Wolofs. On peut donc estimer raisonnablement que pour les deux tiers de ce groupe, les raisons invoquées pouvaient se justifier. Peut-être avons-nous simplement mal compris les arguments des autres.

40 % ont donc la possibilité certaine de retourner en brousse, et 70 % de ceux-ci ont déclaré qu'ils envisageaient de le faire s'ils ne trouvaient pas bientôt du travail : les trois quarts sont des manœuvres. C'est ici qu'apparaît une spécificité bien connue d'un des aspects du chômage dakarois : pour une partie de ces chômeurs, il y a une porte de sortie, le retour au village où si les conditions de vie sont malgré tout moins bonnes, il existe une stabilité, une continuité qui manque en ville. On peut se demander si le chômeur ne souffre pas autant de ce morcellement de son existence professionnelle, bien que cela soit moins conscient, que des difficultés d'existence que provoque le chômage.

Y. MERSADIER.

(IFAN, Dakar.)

LES PLANTES UTILES DU PARC NATIONAL DU NIKOLO-KOBA (Sénégal)

(Comment vivre uniquement avec leurs ressources)

A notre époque de culture mécanisée, c'est faire un grand saut en arrière que de vouloir revenir à une période où l'homme vivait uniquement de ce qu'il recueillait sans aucune culture.

Pourtant, dans quelques parties du monde, cette phase de l'histoire humaine persiste encore entièrement. En Australie, dans le Kalahari, en Afrique équatoriale, des peuplades vivent encore de cueillette.

Dans d'autres régions, moins arriérées, des cultures se sont installées mais une part de l'alimentation, des vêtements ou de l'habitation provient de produits non cultivés ou protocultivés, c'est-à-dire seulement protégés, mais non régulièrement semencés.

Au Sénégal, tous les paysans sont ou cultivateurs ou pasteurs, parfois les deux et les quelques chasseurs professionnels qui persistent dans l'est du pays, vers la Guinée, ne sont pas isolés dans la nature mais dépendent de collectivités d'agriculteurs dont ils bénéficient des produits quand eux-mêmes ne sont pas des cultivateurs en dehors des périodes de chasses.

L'apport du produit naturel existe toujours. Que de fruits, de racines, de médicaments sont encore

recherchés en dehors de toute production régulièrement suivie. Même dans la zone de l'arachide le paysan conserve dans ses champs les arbres du pays qui lui fournissent un complément souvent appréciable de nourriture. C'est ainsi que les Baobabs, les Nérés, les Dimbs, les Figuiers (Toro), les Rôniers sont toujours plus ou moins épars après les défrichements, lorsqu'ils sont dans des sols qui leur conviennent, puisque leurs fruits sont recherchés des habitants. Dans certaines régions du Sénégal sans population ou avec une population très clairsemée (moins de un habitant au kilomètre carré), sans cultures, est-il possible de trouver de quoi vivre sans faire appel aux cultivateurs ou aux pasteurs ? Doit-on y mourir de faim ou de soif ? ne peut-on pas, en cas d'accident ou de maladie, se soigner, si brusquement on se trouve isolé dans ces immenses sayanes boisées, entrecoupées d'interminables carapaces ferrugineuses et de quelques galeries forestières.

Nous avons choisi comme région pour étudier les ressources naturelles possibles, le Parc National du Niokolo-Koba.

C'est une région maintenant bien connue de la plupart de ceux qui sont au Sénégal ; elle est inhabitée et l'on trouve encore, à l'extérieur, d'immenses